

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015

2015 DDEEES 63 Subvention (4.500 euros) à l'association Comité Quartier Latin (5e).

Mme Laurence GOLDGRAB, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Comité Quartier Latin domiciliée 27, rue Claude Bernard à Paris 5^{ème} ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 15 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence GOLDGRAB, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 4.500 euros est attribuée à l'association Comité Quartier Latin (Dossier n° 2015-06868 n° SIMPA : 2401), dont le siège social est situé 27, rue Claude Bernard-75005 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante de 4.500 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2015, rubrique 90-3, chapitre 65, article 6574 (VF 55003).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO

